

## Le Partenariat Euro-Arabe Perspectives et Développement

Chafic Akhras\*

ملخص

### المشاركة الأوروبية العربية أفاق المستقبل والتنمية

تثير المشاركة الأوروبية العربية هذه الأيام الكثير من الجدل داخل الدول الواقعة على ضفاف البحر الأبيض المتوسط . ولاشك أن هناك تقدما تحقق في هذا السبيل ولكن طموحات هذه الدول اصطدمت بالعديد من العقبات التي ينبغي التصدي لها لإمكان ملاحقة تطوير المشاركة في ظل نظام العولمة السائد الآن في العالم . ونهدف هذه الورقة إلى طرح هذا الموضوع للبحث من زوايا متعددة ، واقتراح سبل التغلب على المشاكل التي تقف في طريق إنجاح المشاركة ثم اكتشاف الآفاق المستقبلية للمشاركة والوسائل الكفيلة بتنميتها .

تشتمل الورقة على قسمين الأول تحت عنوان "الموضوعات الملحوسة ومدخل للحلول" وينضمّن هذا القسم مشاكل السياسة والأمن في المنطقة ثم المشكلة الاقتصادية (الزراعة بصفة خاصة) كما يستعرض مشاكل الهجرة . أما القسم الثاني من الورقة فيتناول الآفاق المستقبلية وأساليب تنمية المشاركة الأوروبية العربية مع استعراض أساليب حماية ودعم الخبرات والمعرفة وتقنين الكشف عن المعلومات والتغلب على ما تمر به الفترة الانتقالية للمشاركة من صعاب ثم أشار ذلك على الطرفين واقتراح كيفية الإسراع بالتنمية الاقتصادية .

وانتهت الورقة لعدة توصيات أهمها عدم الالتفات لما حدث في الماضي والعمل بهمة ونشاط لمصلحة الدول العربية جمعاء طالما أن النجاح الذي تحقق حتى الآن مشجع . وأوصت الورقة الدول العربية أن تدرك أن الفترة القادمة تحتاج لتضحيات ولحماس أكبر كما تحتاج للصبر والمثابرة . ولأن العالم من حولنا في ظل العولمة وهيمنة القطب الواحد قد سبقنا في كثير من المجالات فعلى أن نركز على ما يؤدي إلى تنفيذ خططنا بفعالية وسرعة وليس فقط التغلب على الصعاب التي تواجه الدول العربية . وفي هذا الصدد على الشريك الأوروبي كذلك العمل من جانبه لإنجاح هذه المشاركة كما حدث في السابق مع الشركاء من دول شمال وجنوب أوروبا .

\* رئيس مجلس إدارة المؤسسة المالية العربية .

### **Introduction:**

Le principe du partenariat euro-arabe reçoit aujourd'hui l'adhésion d'une majorité des opinions des deux bords de la Méditerranée. Sur le terrain, des progrès ont été réalisés, mais les ambitions se heurtent encore à des obstacles qu'il faut surmonter pour pouvoir poursuivre le développement du partenariat dans sa globalité

Notre objectif est de réfléchir sur les sujets sensibles encore posés, de rechercher et proposer des voies de déblocage. Puis, à partir de là, explorer les perspectives et moyens de développement du partenariat dans l'avenir.

### **PREMIERE PARTIE:**

#### **Les sujets sensibles. les approches de solutions**

Dans les progrès accomplis depuis l'engagement du dialogue euro-arabe, la réalisation la plus significative de ce dernier est sans doute sa globalisation, que mesure l'élargissement progressif des volets considérés, intégrant notamment des domaines aussi délicats que le dialogue politique, originellement considéré par la partie européenne comme sans rapport avec le rapprochement économique qui était l'objet principal, sinon exclusif, du dialogue dans sa conception européenne initiale. Aujourd'hui, le dialogue couvre une palette de volets variés, mais complémentaires, qui touchent tous les domaines: politique, économique, social, culturel, technique et technologique, la sécurité, le blanchissement d'argent, la lutte anti-drogue, etc...

Mais cette architecture globale très encourageante pour les perspectives et le développement du projet euro-arabe, occulte trois sujets sensibles: l'un est politique, l'autre est économique, et le troisième est socioculturel.

Comment se pose chacun de ces problèmes et quelles sont les solutions qui peuvent être envisagées? Question très difficile, complexe et sensible parce qu'elle touche à des intérêts parfois contradictoires.

Essayons cependant d'explorer des éléments de réponse à chacun des problèmes posés.

### **1. Le problème politique et de sécurité: la paix dans la région.**

Tous les objectifs du partenariat convergent dans l'ambition de construire ensemble, un espace "de paix, de stabilité et de prospérité partagées" étant entendu que l'absence de l'une de ces trois composantes menace l'existence des deux autres. La paix dans la région est donc une condition sine qua non à la réussite des autres objectifs. Notre propos n'est pas de s'engager ici dans le détail de sa complexité, mais simplement de constater son effet pesant sur le parcours du dialogue euro-arabe, et d'en être conscient.

Il y va de même pour le problème de l'eau, de son exploitation et de la répartition de ses fruits, problème qui ne peut être abordé séparément, dans la solution du conflit Israélo-Arabe.

Pour brosser une image réaliste sur le lien entre le partenariat euro-arabe et la paix dans la région, il faut considérer les faits sur le terrain par rapport à chacune des parties concernées, à savoir: Israël, les Arabes et l'Union Européenne.

1.1 La position Israélienne, réelle, c'est-à-dire celle qui découle de son action sur le terrain, et non de ses déclarations officielles, est d'obtenir la paix et la sécurité, tout en conservant la terre, ou un maximum de celle-ci. Et pour cela, Israël estime qu'elle a les moyens de réaliser son objectif, sans céder à une pression quelconque de l'Union Européenne, alors qu'elle a réussi à minimiser celle de son allié stratégique à savoir les Etats Unis d'Amérique.

1.2 La position Arabe est clairement et officiellement définie. Elle se tient à la légalité telle que les diverses résolutions des Nations Unis, la conférence de paix de Madrid puis les accords d'Oslo, l'ont arrêtée et confirmée. Sur le terrain, contrairement à Israël, la partie Arabe n'a pas les moyens d'avoir une position de fait contraire à celle déclarée. Mais la partie Arabe accueille et, même demande un rôle actif de l'Union Européenne, dans la mise en application de la légalité, jusqu'à même penser que l'Union Européenne peut et doit user des moyens qu'elle possède sur tous les plans, notamment économique, pour jouer le rôle qui lui est dévolu.

1.3 Mais les Européens sont partagés, et leur divergence pèse sur leur

position dans la pratique. Leur retard à rallier leur politique extérieure à leur union économique et monétaire explique en partie la relativité de leur position dans le problème de la paix dans la région, qui peut être résumé de la manière suivante:

- a) Adhésion forte à la paix.
- b) Eviter un éclatement ou un affrontement avec les Etats-Unis et donc ménager son allié Israël.
- c) Et enfin, demander à leur partenaires Arabes actuels et futurs, une plus grande compréhension, leur patience et faire au mieux pour ne pas laisser ce problème peser sur le partenariat Euro-Arabe et surtout "laisser du temps au temps".

Si cette image est rédible, il ne nous reste que:

- (i) Espérer que l'Europe réduise ses divergences dans l'élaboration d'une politique commune extérieure indépendante, défendant ses intérêts, présents et futurs vis-à-vis de la paix Israëlo-Arabe
- (ii) Faire au mieux afin d'avancer le partenariat Euro-Arabe, malgré le blocage du processus de paix.
- (iii) S'attendre à "un miracle" de prise de conscience chez les responsables Israéliens, en espérance qu'ils finissent par réaliser que la paix est une garantie de sécurité et de prospérité beaucoup plus prometteuse que "la non-paix non-guerre", qui reste source d'un éclatement capable de remettre tout en cause.

## **2. Le problème économique: l'Agriculture**

I. Malgré le progrès accompli dans le rapprochement des points de vue sur les échanges agricoles, comme en témoigne la comparaison entre les premiers accords de partenariat signés (Maroc-Tunisie) et les plus récents (par exemple avec la Jordanie), on ne peut ignorer le sentiment d'une absence de certitude sur les débouchés que les pays Arabes, signataires et négociataires, trouveront auprès de l'U.E. pour leurs exportations agricoles. L'expérience du Maroc est évidente dans ce domaine, où il a eu le mérite de résister et persévérer six mois pour obtenir gain de cause, en réintégrant l'agriculture dans le projet de partenariat, tout en acceptant cependant des concessions sur le renouvellement de l'accord de pêche au profit des Espagnols et des Portugais. La Tunisie offre un

autre exemple dans sa principale exportation qu'est l'huile d'olive, pour laquelle elle a obtenu une prolongation du statut des exportateurs agricoles jusqu'en l'an 2000.

Un sentiment de malaise ne peut qu'être ressenti lorsqu'on exclut dans la libéralisation des échanges, des produits qui font vivre une tranche importante de la population d'un pays partenaire, et affirmer en même temps que la participation à travers le partenariat a son bien-être.

Le problème agricole constitue pour le partenaire Arabe une mesure de crédibilité de l'association Euro-Arabe et le ressent de la façon suivante:

- (i) L'industrie de l'Union Européenne voit s'ouvrir à ses produits les marchés Arabes, en privant les budgets de ces pays d'une source principale de son financement à savoir les recettes de droits de douane, contre une réciprocité relative, car l'ouverture des marchés de l'Union Européenne aux produits industriels de l'associé Arabe reste limitée, tant que le secteur industriel de ces pays reste en retard dans son développement, rendant ainsi la base de l'échange libre des produits industriels étroite, avec en sus un retard de compétitivité de l'industrie existente.
- (ii) Par contre le secteur de base qu'est l'agriculture se voit relégué à plus tard ou à des diverses limitations quantitatives, de calendrier agricole, et autres restrictions l'empêchant de bénéficier de la zone de libre échange Euro-Arabe.

Ce sentiment prend son ampleur en se rappelant que l'agriculture est non seulement le principal exportateur, mais aussi le premier participant au PN, à l'emploi et aussi et surtout un garant d'équilibre et de stabilité sociale par son rôle dans la pérennité du rapport Homme-Terre. Faut-il rappeler d'ailleurs que l'Europe bénéficie de cette situation par le seul fait qu'elle est le premier partenaire commercial des pays Arabes, et qu'elle a tout intérêt à sauvegarder leur pouvoir d'achat, pour continuer à acheter ses produits, et pour profiter de la libéralisation des échanges en les augmentant. Cet argument a d'autant plus de poids que les chiffres démontrent que les importations Arabes en provenance de l'Union Européenne comportent, au sus des produits industriels, des denrées alimentaires

en nombre et quantités non négligeables, laissant conclure par là que son agriculture est plus complémentaire que concurrente.

Cette complémentarité agricole entre les deux partenaires Européen et Arabe, est un facteur moteur dans l'effort de développement nécessaire des autres secteurs économiques et par voie de conséquence de l'emploi:

Quels sont donc les moyens et les solutions du problème de protection à terme de l'intérêt des agriculteurs de part et d'autre de la Méditerranée? A notre avis, ils sont partagés entre Arabes et Européens en y ajoutant des mesures communes:

- (i) Du côté Arabe, c'est la mise en oeuvre de programmes d'accompagnement visant à améliorer les structures de production pour mieux les adapter à la fois aux besoins locaux, et à la demande Européenne, surtout en veillant à une complémentarité multiple, y compris de calendrier, en raison des différences de conditions climatiques.
- (ii) Du côté Européen, un effort de concession dans les quotas, une plus grande flexibilité des calendriers, accompagnés de soutien politique, financier et réglementaire, de manière à créer dans le moyen et long terme des synergies Euro-Arabs qui sont nécessaires à la dynamique de développement et de prospérité PARTAGES.
- (iii) Et enfin des programmes et des projets à réaliser en commun pour compléter l'effet des mesures unilatérales.

### **3. Le problème des migrations**

L'option Européenne de la fermeture des frontières est perçue par les Arabes comme allant à l'encontre du partenariat, du moins comme elle est conçue par eux. D'un autre côté, il est réaliste et juste de comprendre les problèmes posés aux Européens, par les migrations. Enfin et surtout, les intérêts des deux parties convergent dans l'adoption d'une solution finale à ce problème, ou du moins en l'emmenant à des limites acceptables, et ce en s'attaquant ENSEMBLE à ses causes, notamment dans les pays d'origine, à savoir le chômage et son corrolaire la pauvreté. Européens et Arabes ont intérêt à fixer l'homme à sa terre, en lui assurant un emploi et des

conditions de vie éliminant toute pensée à l'émigration. Ceci peut être accompli, à moyen et à long terme, par un effort commun dans le déclenchement d'une dynamique de développement.

Mais entretemps, des mesures s'imposent pour gérer ce problème dans le présent et à court terme. Le cadre de ce papier n'est pas propice pour étudier les mesures appropriées dans ce sens, mais nous adhérons à plusieurs travaux déjà fait dans ce sens, en Europe et en France, en particulier le rapport de M. Samir Nair "Bilan et orientation, la politique du développement liée aux flux migrateurs", et qui propose de favoriser la création d'entreprises, des contrats de développement destinés à soutenir la création par les migrants d'activités ou d'entreprises dans les pays d'origine, l'orientation de l'épargne des immigrés vers des investissements productifs par l'utilisation des "instruments financiers mixtes" pouvant pallier les insuffisances des systèmes bancaires locaux.

Nous pensons que le problème des migrations pourraient par un traitement adéquat, se transformer d'un élément négatif à un facteur positif dans la réalisation d'un partenariat efficace, juste et durable, ce traitement comporte deux actions, à savoir:

- (i) Concevoir une émigration-développement au départ, en faisant du séjour de l'émigré en Europe l'occasion de faire, ou de parfaire sa formation technique, ses connaissances, son expérience, etc... Accompagner cette formation par un programme d'encouragement à l'épargne de l'immigré en Europe, et l'orientation de celle-ci ainsi que sa mobilisation en faveur d'un retour productif, générateur de développement et d'emploi.
- (ii) Organiser les retours dans la même perspective de développement dans le pays d'origine, de manière à ce que le transfert de connaissance et de savoir faire ainsi que les flux financiers qui sont nécessaires pour le développement des partenaires Arabes, se trouvent assurés auprès des travailleurs émigrés de ces pays,

retournant avec un meilleur savoir et une épargne même modeste, mais avec la garantie de continuité, ils s'investiront mieux dans le pays d'origine.

En un mot, c'est dans le développement et par le développement qu'il faut concevoir les solutions au problème de l'émigration.

IL y va de même pour l'ensemble du partenariat Euro-Arabe, en le concevant comme un processus de développement, où l'aide, la générosité, aussi appréciables que nécessaires, ne seraient que moyens de transition d'un partenariat dans un effort commun dans la croissance et la prospérité. C'est l'objet de notre deuxième partie.

## **DEUXIEME PARTIE:**

### **Perspectives et Moyens de Développement du Partenariat Euro-Arabe**

Pour réussir, le partenariat Euro-Arabe, comme toute association, doit répondre aux intérêts et aspirations légitimes de chacune des deux parties. Les motivations fondamentales de ce partenariat sont pour les pays Arabes, un raccourcissement de l'écart qui les sépare dans leur développement par rapport à l'économie Européenne et ce en contrepartie d'une ouverture à l'Union, lui donnant la possibilité de se positionner dans la mondialisation comme un pôle régional de développement mondial, parallèlement aux Etats-Unis et au Japon. Objectifs ambitieux certes, mais réalisables tant que la détermination des deux parties reste à la hauteur de cette ambition, leur permettant ainsi de surmonter leurs conflits, en leur donnant la capacité de s'attaquer aux sujets sensibles, de réussir la transition, de protéger et consolider les acquis, et enfin d'assurer la continuité et la pérennité du partenariat dans l'avenir. C'est sur quoi nous allons essayer



d'exprimer un point de vue, en précisant à chaque étape, la part qui revient à chacune des parties en présence dans l'accomplissement des tâches requises.

### **1. Partager et consolider les acquis**

Il est objectif et juste de constater que Européens et Arabes ont parcouru un long chemin et ont accompli des progrès appréciables qui devraient renforcer leur confiance dans l'avenir. Mais il est aussi réaliste de reconnaître que certains acquis sont encore fragiles, d'autres demandent à être clarifiés et mieux définis, enfin une troisième catégorie demeure timide dans son progrès. Nous pensons que le plus précieux des progrès accomplis est celui de l'aboutissement à une globalité du projet Euro-Arabe. Le dialogue Euro-Arabe, rappelon-le, a buté à sa naissance sur le désaccord entre Européens et Arabes à cause du manque de plusieurs volets dans ce dialogue: les derniers insistant sur la nécessaire multiplicité des volets du partenariat, alors que les Européens estimaient qu'il faut se contenter du volet commercial.

Il était donc attendu que ce dernier ait dominé les négociations, et ait éclipsé les autres volets dans la première génération des accords de partenariat, et continue à occuper une place privilégiée dans les accords récemment signés ou en cours de négociation. Pourtant, le système mondial d'échanges et les accords signés dans ce domaine par Européens et Arabes, neutralisent partiellement l'importance de ce volet, par l'ouverture que ces accords impliquent dans la libéralisation des échanges commerciaux mondiaux dont un nombre de pays Arabes y est déjà adhérents et d'autres suivent.

Les volets politique, sociaux et culturels ainsi que le transfert de technologie qui sont une garantie conditionnelle pour le succès et la pérennité de l'association économique, sont encore relativement en retard. En effet, hormis le volet des échanges, les autres demeurent souvent dans le domaine des vœux, sans doute sincères du côté des deux parties, mais sans recevoir un début de mise en oeuvre pour certains, comme le droit d'établissement, la circulation des capitaux hors ceux d'investissements directs. D'autres, ont un parcours encore hésitant, comme l'exportation de produits agricoles et de pêche. D'une manière générale, la coopération économique dont les objectifs ont été bien définis dans les accords déjà signés (Maroc et Tunisie) demeure néanmoins un cadre qui attend la mise en oeuvre de mesures concrètes d'exécution.

Il faut donc assurer une progression parallèle de tous les volets du partenariat et à des degrés qui ne les éloignent pas les uns des autres d'une manière menaçante au progrès de l'ensemble du projet.

## **2- Régler les suspens et pallier aux insuffisances**

Parallèlement à la protection des acquis, il faut pallier aux insuffisances des accords signés, surmonter les sujets sur lesquels les exceptions sont souvent sources de problèmes sur lesquels buttent les négociations. Il faut régler les suspens qui dressent des obstacles à la réduction de l'écart qui sépare les capacités actuelles de production et d'exportation, dans un premier temps, et trouver ensuite les moyens de développer ces capacités, condition sine qua non du développement des échanges entre les deux parties.

Comment donc approfondir, progresser, mettre en action tous les

voeux de bonne volonté sur le partenariat, notamment en ce qui concernent tous les volets autres que les échanges commerciaux. En d'autres termes comment aller de l'avant dans l'adoption et la mise en oeuvre de mesures concrètes, les cadres étant déjà établis.

Il faut aussi rattraper les retards, combler les insuffisances, traiter des déceptions et frustrations dûes à l'écart entre les acquis et les espoirs, ou même des objectifs fixés dont on donne ci-après quelques uns a titre d'exemple:

(i) L'accumulation des retards dûs aux lenteurs de négociations et de ratification des protocoles, c'est-à-dire les accords bilatéraux arrêtant les enveloppes financières globales pour chaque pays bénéficiaire.

(ii) L'apparition dans le processus d'application de certains protocoles, d'une insuffisante capacité d'absorption des pays bénéficiaires, auxquels incombe la responsabilité directe de recherche des causes et d'y apporter les solutions adéquates sans retard, afin de bénéficier d'un système d'exécution des protocoles financiers non inférieur aux enveloppes globales y fixées, ouvrant ainsi la possibilité d'augmenter les montants en question dans les protocoles qui suivent.

(iii) L'ajustement et l'adaptation des structures avec ce que cela comporte de partage de responsabilités entre les associés actuels et futurs, est à notre avis l'axe central autour duquel évoluera le succès ou l'échec de l'association, dans l'accomplissement des objectifs fixés et des espoirs des associés.

Nous pensons que le facteur le plus important dans le succès de l'adaptation des structures de production Arabe, pour qu'elle tire avantage de l'association, dépendra largement des flux financiers d'Europe vers les associés Arabes, car aussi bien les industries

existantes que celles à créer doivent être orientées vers l'exportation, et dans les deux cas les besoins en investissement sont en deça des capacités de l'épargne domestique, ce qu'exige impérativement un apport de l'extérieur, qui devrait tenir compte des besoins suivants:

- a- Avoir des montants adéquats, en rapport avec les besoins,
- b- Comporter non seulement des investissements directs, un financement à moyen terme mais aussi des prêts bonifiés, et une aide gratuite.
- c- Enfin, avoir des sources variées: budgétaire, les marchés, les institutions financières, les organismes d'aide au développement, de manière à adapter les coûts et autres termes et conditions aux besoins du financement.

### **3 - Réussir la transition**

L'expérience démontre que l'ouverture de marchés modifie l'équilibre socio-politique des pays qui y sont exposés. Le rééquilibrage avec le temps entre les pays partenaires est évident, mais il prend du temps, durant lequel des modifications profondes de structures intérieures comportent des sacrifices parfois lourds. Comment, donc, notamment pour les partenaires Arabes, surmonter le fait que les coûts du libre échange sont immédiats alors que les gains ne se réalisent qu'avec le temps, avec tout ce que cela comporte comme incident possible et son parallèle d'incertitude.

La solution est dans l'ajustement et l'accélération des réformes structurelles des pays partenaires Arabes. Ainsi, en matière fiscale, la baisse des recettes douanières exige une augmentation d'autres recettes dont le choix dépend obligatoirement des conditions particulières à chaque pays.

La taxe de valeur ajoutée par exemple, souvent prônée par le FMI,

n'est pas applicable à tous les pays. L'augmentation de la fiscalité directe est plus possible dans les pays à système fiscal avancé que dans les pays où l'essentiel de leurs recettes provient de la taxation indirecte ou parallèle.

Dans le domaine financier, il s'agit pour ces pays d'augmenter l'épargne domestique, de l'orienter vers le financement des entreprises, tout en poursuivant la création d'activités génératrices d'emploi.

Dans le domaine social, les priorités sont souvent contraignantes par leur cumul et large couverture: protection sociale, formation professionnelle, amélioration du système de santé, etc .... Le tout avec un équilibre géographique souvent difficile.

Pour l'Union Européenne, les effets de la transaction à court terme sont de faible importance et sont supportables; l'augmentation attendue des importations sera compensée par une augmentation parallèle des exportations, surtout que l'Union Européenne est déjà le principal partenaire commercial des pays déjà associés ou en cours de négociation. Pour les pays Arabes, les risques sont plus grands: dégradation de la balance commerciale, augmentation du déficit budgétaire, avec le risque d'entraînement d'un ajustement éventuel du taux de change. Les risques sont plus sensibles encore pour les secteurs protégés, notamment l'industrie.

Enfin, et non moins important, il faut faire face aux conséquences sociales du libre échange, avec pour commencer le chômage qui sera induit par le commerce des produits Européens, tandis que la création d'emploi attendue du libre-échange dans les secteurs d'exportation ne seront pas immédiates.

Sans doute la période de transition fixée à douze ans permet de relativiser les risques de l'ouverture des marchés, la clause de protection des industries naissantes est une autre raison en faveur de cette relativisation. Néanmoins, l'Union Européenne pourrait contribuer à un passage "froid" de la transition, par un engagement financier privilégiant le renforcement de l'équilibre sociale.

#### **4. Soutenir, poursuivre et accélérer le développement économique**

La réussite du partenariat dépendra ensuite du succès du soutien du processus, après avoir protégé les acquis réalisés, régler les suspens et pallier aux insuffisances et réussir la transition, au moindre risque et coût. Ce soutien exige deux catégories d'action parallèles et complémentaires: la première dépendra de l'engagement de l'Union Européenne dans le processus, tandis que l'autre sera lié à la détermination des pays Arabes dans la mise en oeuvre des programmes et des politiques d'accompagnement ainsi que de leur réussite.

##### **4.1 L'engagement de l'Union Européenne**

Cet engagement commence par un effort pour atténuer les effets négatifs à court terme de la transition et doivent être accompagnés par un allègement de la dette, un accroissement des investissements directs, et d'une manière générale d'autres flux financiers, et enfin aider les partenaires Arabes dans la réalisation d'un espace économique intégré, qui en sus de ses bienfaits pour les pays participants, est un facteur important de réussite pour le Partenariat Euro-Arabe. En voici quelques propositions:

4.1.1. L'allègement de la dette est prioritaire, avant même de pallier à l'insuffisance des investissements, parce qu'elle contribue à ménager la transition en atténuant ses effets négatifs à court terme, et en aidant les mesures d'accompagnement et d'ajustement. L'allègement de la dette est d'autant plus nécessaire que l'endettement des partenaires Arabes est supérieur à la moyenne des pays en voie de développement, avec un taux d'accroissement du service de la dette supérieur à celui des exportations. Cet allègement de la dette peut aussi s'accompagner, au moins pour une partie de la dette, par sa

conversion en prises de participation en monnaie locale, suivant ainsi l'expérience déjà essayée en Amérique Latine. Une autre partie peut être convertie en financement bonifié en faveur du développement, comme par exemple le programme Suédois en Tunisie (conversion de créance en faveur de l'environnement) et de la France au Maroc (conversion en faveur d'écoles, hôpitaux, agriculture...).

4.1.2 Quant aux investissements, ils devront tenir compte, dans leur montant, leurs termes et conditions, ainsi que leur orientation, du déficit considérable de l'épargne domestique, sensiblement en deça des besoins de financement nécessaires aux programmes d'accompagnement et d'ajustement et à plus forte raison des besoins du développement économique et social à long terme. Le déficit de l'épargne domestique est encore aggravé par les déficiences des systèmes financiers locaux.

Du côté Européen, il est nécessaire de simplifier et d'améliorer les investissements de soutien déjà existant notamment pour les PME et l'artisanat. Il faut aussi renforcer des mesures existantes par un effort supplémentaire dans la création de sociétés d'investissement et de capital risque, la mobilisation des fonds privés, l'adoption d'une structure d'interface entre les institutions de coopération multilatérale et bilatérale, les investisseurs privés, et les fonds d'investissements créés au implantés dans les pays Arabes.

Du côté Arabe, des politiques d'accompagnement et d'ajustement sont une condition indispensable pour assurer aux investissements Européens leur pleine efficacité, en améliorant l'image de la zone Arabe comme zone de croissance et d'investissement pour l'Europe. Sans doute l'enveloppe financière consacrée par l'union Européenne est non négligeable (4.685 millions pour la période 1995-1999) et elle a fortement augmenté par rapport à la période précédente, avec un rééquilibrage par rapport à l'Est, à laquelle s'ajoutent les prêts de la Banque Européenne d'investissements; mais les montants engagés restent en deça de l'effort requis par les programmes d'accompagnement et d'ajustement, ce qui menace parfois leur réalisation et/ou leur efficacité, tellement l'épargne domestique est insuffisante à faire face aux besoins.

Il y a là donc un domaine de réflexion bipartite pour trouver les moyens supplémentaires à la fois en provenance de l'Union Européenne, et d'une mobilisation plus forte des pays Arabes dans leur politique d'épargne, quantitative et qualitative, cette dernière visant à améliorer son efficacité par un meilleur rendement dans son emploi. L'effort demandé à l'Union Européenne peut être justifié par sa comparaison avec celui des Etats- Unis qui conservent à la Méditerranée un tiers de leur apport public alors que les Européens ne lui accordent, aussi bien en flux bilatéraux que multilatéraux, que 10% de leur financement.

4.1.3 Enfin, l'aide Européenne à la création d'un espace économique Arabe intégré, étant l'un des trois thèmes principaux de ce colloque, elle n'est ici que mentionnée, pour compléter les dimensions de l'effort Européen.

D'une manière générale, on peut dire que l'effort Européen qui est, reconnaissons le, en accroissement continu, mérite d'évoluer vers une stratégie cohérente, qui semble être actuellement absente, car les positions Européennes apparaissent comme des réactions à l'événement, souvent de protection vis-à-vis des incertitudes inhérentes aux conditions qui se prévalent au Moyen-Orient. Sans doute ceci est en partie dû à l'inégal intérêt des pays membres de l'Union dans la région, certains sont plus tournés vers l'Est que le Sud. La déclaration de Barcelone a comblé en partie cette lacune, en élargissant l'éventail de la coopération, et en redefinissant et organisant les nouveaux rapports économiques entre les parties.

4.2. Les Politiques et programmes d'accompagnement Arabes.

Quatre accords d'association seulement ont abouti, à savoir avec la Tunisie, le Maroc, l'autorité à Palestinienne et la Jordanie (non rectifié encore), les autres sont encore en négociation et se sont caractérisés par un retard dû surtout aux craintes que suscitent les conséquences multiples, économiques et sociales du libre échange. Les divergences sur les échanges agricoles, les droits de l'Homme, la protection sociale, apportent à leur tour la contribution à ce retard. Les délais de ratifications retardent aussi la mise en place des accords. Des lenteurs similaires sont attribuées aux Européens notamment des mises en



oeuvre de projets liés à des engagements financiers.

Une fois signés et ratifiés, les accords de partenariat nécessitent l'adoption par les pays Arabes d'une politique d'adaptation, et la mise en oeuvre de programmes et de mesures d'accompagnement, répondant à la nouvelle donne des relations entre les deux partenaires. Ces programmes sont parfois inter-liés aux accords conclus entre les pays concernés et le FMI. Les présentations consacrées dans ce colloque à l'expérience des pays, donnent des détails sur ces programmes, notamment en ce qui concerne ceux de la première génération (Tunisie, Maroc), nous nous contenterons ici d'énumérer certaines des difficultés rencontrées, d'ailleurs souvent communes aux différents pays, et dont nous mentionnons quelques exemples:

- (a) L'insuffisante croissance du produit intérieur brut dans l'ensemble des pays Arabes, de telle sorte que cette croissance génère difficilement la valeur ajoutée nécessaire à l'évolution démographique de ces pays, et a par conséquent, une capacité limitée à supporter le poids des programmes d'ajustement qu'implique l'application des accords d'association.
- (b) La charge de la dette, bien que variable, reste lourde et laisse peu de marge pour faire face aux coûts des programmes d'accompagnement.
- (c) La domination d'un secteur principal dans les économies nationales, qui reste, soit hors accords (les Services) soit bénéficiant d'ouverture limitée et réglementée (l'Agriculture), ajoute un handicap aux succès des programmes en question.
- (d) Le secteur industriel, qui est le plus bénéficiaire des accords d'association, se caractérise par des niveaux relativement élevés de protection, le modèle du développement adopté par la majorité des pays Arabes est autocentré reposant sur une stratégie d'industrialisation par une politique de protection. Un mouvement de libéralisation a commencé et est général bien que inégal.
- (e) La plupart des pays Arabes ont développé un secteur public souvent d'inspiration socialiste ayant montré des performances

limitées, parfois même négatives. Depuis environ une décade tous les pays Arabes connaissent une libéralisation à des degrés variés, mais l'orientation vers une reconversion du secteur public, accompagnée d'une réinsertion du secteur privé dans le circuit productif, sont bien amorcés.

(f) A cela s'ajoute une absence d'intégration régionale réelle, malgré la multiplicité des tentatives et même de déclarations de constitution de zones libres bilatérales et régionales (Maghreb, Egypte - Lybie, Syrie - Liban ), absence qui prive ces pays de l'avantage résultant d'un support global régional vis-à-vis des coûts et des risques des programmes d'accompagnement

(g) Enfin, les relations avec l'Union Européenne sont très différentes par rapport à chacun des pays, rendant encore plus complexes l'élaboration et l'application des programmes d'accompagnement, ils sont en effet relativement plus faciles pour les pays qui jouissent déjà de relations avancées avec l'Europe, mais seront plus difficiles pour les pays à relations inégales avec les pays membres de l'Union.

Ces quelques constatations montrent combien la tâche des partenaires Arabes est ardue et pleine d'embûche, de risque, de sacrifices non négligeables à court terme. C'est pourquoi la demande de certains pays de l'allongement de la durée de douze années de la période de transition comme le Liban, doit être considérée par les Européens avec compréhension.

Les programmes d'accompagnement restent néanmoins une partie intégrale et nécessaire pour le succès des accords d'association. Il faut donc s'y engager avec courage et détermination en considérant leurs résultats bénéfiques escomptés à moyen et à long terme.

### **Conclusion**

1. Laissons le passé derrière nous afin de mobiliser nos efforts au bénéfice de ce qui reste à construire, constatons cependant que le progrès parcouru est encourageant et motivant.
2. Reconnaissons aussi que le partenariat n'est pas une "rivière tranquille" mais au contraire il demande des sacrifices, des énergies, de la patience et de la persévérance.
3. Mais admettons aussi que les conditions du monde dans lequel nous vivons rendent le partenariat un choix stratégique pour une prospérité partagée, au sein d'une globalisation unipolaire, et que par conséquent il faut nous concentrer sur ce qu'il faut pour sa réussite, et non pour s'inhiber devant ses difficultés.
4. Insistons aussi, pour nos partenaires Européens, sur le fait que leur engagement est justifié par sa nécessité à la réussite du partenariat, et que si cet engagement peut être coûteux, il est payant et prometteur dans la mesure où il comble l'écart considérable qui sépare les deux partenaires, et qu'il faut niveler par le haut, comme l'a fait l'Europe des sept avec ses partenaires Européens du Sud (l'Espagne, le Portugal, la Grèce,) ou' la croissance apportée à ces pays par le Nord Européen a été un facteur considérable dans le progrès de l'Europe que mesure la réalité de l'EURO.